

Ecole Joseph Hemery
Route de la vallée
76160 Saint Martin - du - Vivier
0760463r@ac-rouen.fr

Procès- verbal du conseil d'école Vendredi 1er 2022

Membres du conseil d'école présents :

-Equipe enseignante : Mmes Sandoz-Lafosse, Baligout, Garnault, Mme Ferreira et Mouhzim.
-Représentants des parents d'élèves : Mmes Cailleux et Leclercq.
-Représentants des deux mairies : Mr Merlin, maire de la commune de Saint-Martin-du-Vivier-
Mme Lebourg, secrétaire de mairie de Saint Marti-du-Vivier.

Membres du conseil d'école excusés :

Mr Vaas, Inspecteur de l'Education Nationale
Mme Constantin, représentante de la mairie de Fontaine-sous Préaux
Mr Craignou et mme Krebs, parents élus.

Secrétaire de séance : Madame Ferreira
Présidente de séance : Madame Sandoz-Lafosse

Début de séance : 17h30

Le procès-verbal du premier conseil d'école est conforme et adopté.

1°) Rentrée scolaire 2022.

Les inscriptions à l'école ont lieu actuellement.

Les inscriptions se font au préalable auprès de la mairie de Saint-Martin du vivier qui délivre aux familles une attestation.

A la rentrée septembre 2022, les effectifs devraient être plus importants :

PS : 19 ; MS : 27 ; GS : 18 ; CP : 15 ; CE1 : 20 ; CE2 : 15 ; CM1 : 12 ; CM2 : 15

Soit 141 élèves, ce qui fera une moyenne de 28 élèves par classe.

Cet effectif ne tient pas compte des départs et des arrivées qui pourraient avoir lieu dans les deux communes. Il est à préciser que beaucoup de maisons seront achevées durant l'été.

Madame Sandoz-Lafosse et Monsieur Merlin précisent que les enfants nés en 2020 ne pourront vraisemblablement pas être inscrits à l'école à la rentrée prochaine.

L'équipe enseignante est donc très inquiète au vu des effectifs notamment pour les deux classes de maternelles. L'effectif est élevé : à ce jour, il est de 64 élèves pour deux postes d'enseignants en maternelle.

Madame Sandoz a alerté Mr l'inspecteur de circonscription sur les effectifs.

La répartition de l'année prochaine sera impactée, l'équipe enseignante réfléchit aux différentes possibilités. Le grand nombre d'enfants en maternelle pourrait impliquer d'accueillir des grandes sections en élémentaire. Cela en créant une classe à triple niveaux par exemple (GS-CP-CE1) ou des doubles niveaux assez chargés en élémentaire.

La répartition des classes se fera prochainement en conseil des maîtres et sera peut-être communiquée à la fin du mois de juin. En effet, la répartition des classes dépend de modifications

éventuelles liées à des arrivées ou des départs d'élèves.

Madame Sandoz-Lafosse interpelle la municipalité pour savoir si le deuxième poste d'ATSEM sera reconduit en septembre 2022. Mr le Maire confirme que les deux postes d'ATSEM seront conservés à la rentrée prochaine. Madame Haguët gardera donc son poste au sein de l'école.

Les familles des enfants de PS seront accueillies en fin d'année scolaire pour une visite de l'école : un samedi matin au mois de juin. Les représentants des parents d'élèves proposent d'être présents ce jour là. La date retenue pour cette visite sera communiquée prochainement.

-10élèves de CM2 quitteront l'école à la rentrée prochaine pour leur collège de secteur : Collège Jules Michelet de Bihorel ou Lucie Aubrac d'Isneauville.

La visite proposée par le collège Michelet pose problème puisque seulement 5 élèves doivent visiter le collège et madame Sandoz ne peut accompagner les élèves concernés et être en même temps en classe avec ses autres élèves.

Après avis de l'inspecteur de circonscription, il ne semble pas possible que les élèves se rendent à cette visite sans leur enseignante pour des raisons de responsabilité. Nous ne savons donc pas si cette journée pourra ou non avoir lieu.

La campagne d'inscriptions en classe de sixième se déroulera du 17 mars au 16 mai. Plusieurs documents seront remis aux familles. Il est important que les documents reviennent signés à l'école. Les résultats d'affectation seront délivrés aux familles le 20 juin 2022.

2°) Résultats aux évaluations nationales 2021.

Les élèves de CP ont passé la 2^{ème} partie des évaluations nationales en mathématiques et en français. Ces évaluations étaient initialement prévues au mois de janvier mais étant donné la situation sanitaire à cette période, le ministre de l'éducation nationale avait décidé de reporter ces évaluations.

Elles se sont donc déroulées du 28 février au 11 mars 2022. Les résultats sont communiqués aux parents et ils seront reçus par l'enseignante de CP la semaine du 4 avril afin de découvrir le contenu de ces évaluations et discuter des résultats des enfants.

Dans l'ensemble, les évaluations sont réussies aussi bien en français qu'en mathématiques.

Néanmoins les résultats de deux élèves de la classe sont considérés très fragiles particulièrement en français.

Les parents d'élèves demandent quelle(s) solution(s) peuvent être apportées à ces enfants fragiles ?

Les enseignantes travaillent avec ces élèves en APC sur le temps du midi pour reprendre certaines notions en petits groupes.

Des PPRE ont été établis en collaboration avec les familles afin d'identifier les difficultés de l'enfant et les objectifs à atteindre.

Nous avons dans l'école des enfants qui auraient besoin du réseau d'aide (RASED). Ce réseau n'intervient pas dans l'école de Saint Martin mais certains enfants en grande difficulté en auraient réellement besoin.

3°) Projet d'école

Théâtre : Dans le cadre du projet d'école, les enfants de l'école primaire se sont initiés au théâtre avec l'aide d'un intervenant par classe.

En maternelle :

Les enfants ont bénéficié de 6 séances et un spectacle en fin de cycle.

Tous les enfants étaient très impliqués, les ateliers ont beaucoup plu.

Les enseignantes organiseront une séance de projection avec les familles.

La vidéo pourra être transmise aux parents.

En élémentaire :

Les trois classes bénéficient d'atelier théâtre avec un comédien.

Le jeudi 7 avril, les familles des élèves de l'école élémentaire sont invitées à la restitution du travail réalisé. Cette restitution se fera par classe. Ce sera également l'occasion de retrouver les familles de l'école autour d'un moment festif (partage du verre de l'amitié ...)

Les familles ont été averties de cette date, il y a plusieurs semaines, via l'ENT.

Madame Sandoz interpelle Mr le Maire au sujet de la subvention de la mairie sur ce projet théâtre.

Mr Merlin confirme que l'école bénéficiera d'une subvention à hauteur de 2000 euro, subvention allouée à la coopérative scolaire par les deux municipalités.

Education à l'environnement :

Le SMEDAR : est intervenu à plusieurs reprises dans les classes et à la cantine pour une sensibilisation sur le gaspillage alimentaire et la consommation.

Mr Merlin met en avant certaines difficultés rencontrées avec les interventions du SMEDAR en lien avec la mairie (soucis de dates, différents intervenants, informations peu précises...)

Les élèves des classes de mmes Garnault et Sandoz-Lafosse assisteront le jeudi 23 juin à une pièce de théâtre sur ce thème, au théâtre Charles Dullin. Chaque enfant devra porter un chapeau qu'il aura lui-même confectionné à l'aide d'un plasticien (interventions en classe le 3 mai et le 6 mai)

Les activités jardinage vont commencer avec Cardere. Les enseignantes remercient la mairie pour la remise en état des deux parcelles de jardinage (école – mairie)

Les enfants ont déjà commencé leur activité jardin.

Semaine de l'éco-mobilité : Nous avons banalisé la semaine du lundi 30 mai au vendredi 3 juin.

Les enfants viendront à l'école sans cartable.

Plusieurs points de RVD seront fixés pour les trois types de déplacement : à pieds – co-voiturage – vélo.

Un mot sera distribué aux familles pour un appel à la participation de parents pour encadrer les enfants.

Piscine : Depuis plusieurs années les élèves de l'école ne bénéficient pas de séances de natation. Il n'est pas possible de valider l'attestation du savoir nager en sécurité pour les élèves de CM2.

De nombreux parents s'interrogent pour les années futures.

Mr le Maire pense que ce sera très compliqué dans un futur proche, pas de disponibilité du tout dans un espace géographique proche. Une étude est en cours actuellement pour éventuellement faire venir un camion-piscine itinérant à l'école.

Anglais :

Certains parents se demandent si l'anglais était inscrit au programme, particulièrement en maternelle ? Et qu'en est-il dans les classes de l'école ?

Selon les programmes, en maternelle l'anglais est une sensibilisation et en élémentaire l'anglais fait partie du programme. L'anglais est enseigné dans chaque classe d'élémentaire du CP au CM2.

Madame Garnault se charge de l'anglais pour sa classe (tous les jours) et la classe de CM1/CM2 dans le cadre d'un décloisonnement, à raison de deux fois par semaine. Madame Sandoz se charge elle de l'enseignement de l'EPS pour la classe de CE1/CE2. Madame Ferreira assure l'enseignement de l'anglais auprès de ses élèves. Les enseignantes sont étonnées de cette question. Les élèves ont un cahier d'anglais qui est à signer par les familles très régulièrement.

Plan numérique :

Mr le Maire assure que le projet se précise et pense que le cela devrait aboutir prochainement.

L'école devrait être équipée bien avant la rentrée de septembre.

4°) Articulation temps scolaire et temps péri-scolaire :

Mr le Maire nous indique que la cantine se réinstallera dans les locaux initiaux puisque le protocole sanitaire n'est plus d'actualité.

Les enseignantes notent un meilleur échange d'informations avec les animateurs du midi.

Toutefois, beaucoup de conflits non résolus (bagarres , insultes) durant le temps du midi ont des répercussions sur le temps scolaire et sur le temps des enseignements.

Mr le Maire est mis au courant par les animateurs de gros soucis d'insultes et de violences sur le temps du midi assez régulièrement.

Problèmes de langage tenus envers les enfants, de moqueries répétées de certains adultes envers des enfants. Mr Merlin se charge de résoudre ce soucis.

Madame Sandoz-Lafosse interpelle la mairie sur la sécurité des élèves pour traverser la rue : petits groupes qui partent après ... problème de pointage....enfants qui reviennent ou partent en rdv sur le temps du midi.

5°) Coopérative scolaire

Bilan des entrées et des sorties : Nous avons actuellement environ 7000 euros auxquels il faut déduire les 4600 euro pour le projet théâtre. Nous attendons encore pour savoir si nous pouvons envisager une sortie de fin d'année.

La subvention de la mairie pour la coopérative sera de 14 euro par enfant.

Bénéfices des différentes actions menées :

- vente de gâteaux : 135 euro
- vente de chocolats : un peu plus de 800 euro
- dons pour les photos de Noël : 94 euro
- tombola de Pâques en cours

La fête de l'école initialement prévue le 24 juin pourrait être décalée le 1^{er} Juillet à partir de 18h00 dans la cour de l'école. Une réunion est prévue avec les parents pour l'organisation.

- photo scolaire : lundi 4 avril

6°) Travaux/ Sécurité

Document unique : Madame Sandoz-Lafosse remercie madame Cailleux pour son aide lors de la mise à jour du document unique. Cela a permis de soulever des problèmes de sécurité. Ce document a été transmis à la mairie. Certains points ont été réglés.

PPMS : s'est déroulé dans le calme sans problème particulier. L'éloignement des deux bâtiments rend parfois la communication difficile en cas de confinement.

Travaux : les enseignantes remercient la municipalité pour l'achat de petits mobiliers.

Toutefois, il est important que l'école soit associée au choix du mobilier : le matériel de collectivité est certes plus cher mais le mobilier dans une école est soumis à un usage intensif qui doit durer plusieurs années (ex. chaises)

Hygiène / Ménage : Le ménage n'est pas suffisamment efficace dans les classes de maternelle.

7°) Questions diverses :

Communication aux familles :

-Les familles de maternelle ont toutes été reçues par les deux enseignantes pour une remise individuelle des cahiers de réussite. Cette expérience a été très positive car agréable et intéressante.

-Le LSU sera remis aux familles juste avant les vacances de printemps via Educonnect.

-Il est rappelé aux familles de consulter très régulièrement l'ENT car y sont notées toutes les informations concernant l'école.

-Les parents élus interpellent les enseignantes concernant la scolarisation d'un élève en situation de handicap. Madame Sandoz-Lafosse répond que l'Education nationale a proposé de nombreuses solutions à la famille et a mis en place des aménagements pour accueillir cet élève.

Séance levée à 20H15

La présidente

A.Sandoz- Lafosse

La secrétaire

J.Ferreira

